



Le Courrier

N°1 – FÉVRIER 2018

Association membre de l'Inter-associatif européen de psychanalyse
Association membre de Convergencia, Mouvement lacanien pour la
psychanalyse freudienne
Siège social : 97 boulevard Arago, 75014 Paris

www.cartels-constituants.fr

Les coordonnants

Coordonnants de l'accueil : Marie Diebler et Jacques Nassif.

Coordonnants de la passe : Jean-Michel Darchy et Claire Colombier, avec Albert Maitre pour la préparation du séminaire I-AEP de décembre 2018

Coordonnant du Courrier et de La Lettre des CCAF : Claire Colombier, avec Albert Santelli pour la relecture et les corrections et Han-Victor Lu pour les envois du Courrier.

Coordonnante des Contacts : Isabelle Dufresnoy

Coordonnant du site : Bertrand Phésans (administrateur du site), avec Claire Colombier pour la mise en ligne du *Courrier*.

Coordonnant des groupes au travail, des journées des CCAF et des AG : Bertrand Phésans.

Coordonnant des secrétariats : André Laviolette, avec tous ceux qui voudront bien lors des réunions prendre des notes et les lui transmettre

Les délégués

– à l'*Inter-associatif européen de psychanalyse* : Martine Lesbats-Aimedieu, Michel Didierlaurent, Marie Diebler, Jacques Nassif et Christine Roosen.

– à *Convergencia* : Christophe Amestoy,

Responsabilités au niveau de l'association loi 1901

– *Trésorerie* : Michel Didierlaurent, et Isabelle Dufresnoy

– *Président* : Bertrand Phésan

L'impression et le façonnage du *Courrier* sont réalisés par

*Vie des CCAF,
IAEP, Convergencia*

Procès-verbal de l'A.G. des CCAF
Samedi 20 et dimanche 21 janvier 2018
USIC, 18 rue de Varenne, 75007 Paris

Ordre du jour

- 1 – Rapport moral du président
- 2 – Rapport du trésorier
- 3 – Élections
- 4 – Rapport des coordonnants
- 5 – Rapport des délégués (I-AEP, Convergencia)
- 6 – Préparation du séminaire de l'I-AEP des 1^{er} et 2 décembre 2018

Sur convocation du président, les membres des CCAF se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les salles de l'USIC, à Paris, dans le 7^e arrondissement, 18 rue de Varenne.

La feuille de présence est émargée par les membres présents et les pouvoirs pour les représentées et représentés sont régulièrement distribués et notés.

L'assemblée est présidée par Bertrand Phésans qui, après avoir vérifié le quorum, ouvre les travaux de l'assemblée générale le samedi à 9 heures 30.

1 – Rapport moral du président

Le président, après avoir lu le texte écrit et déjà diffusé auparavant dans *La Lettre des CCAF* n° 3/2017, présente le nouveau fonctionnement des CCAF en vigueur depuis une année c'est-à-dire depuis son élection, notamment avec ses difficultés et ses contraintes et en mettant l'accent sur la nécessité persistante et plus importante qu'auparavant peut-être, de la prévision et de la distribution, durant cette AG, des différentes activités et tâches au sein d'un « collectif » constitué par les membres des Cartels.

Dont acte.

Il s'ensuit une discussion assez générale et emmenée par Claire Colombier, Jacques Nassif et Michèle Skierkowski, à partir du constat de la diminu-

tion du nombre des membres des CCAF (le ratio arrivées/départs étant loin de s'équilibrer) et pour déplorer le faible nombre de nouveaux membres et la nécessité en conséquence de nous faire connaître ; nécessité d'autant plus impérieuse qu'il est souligné que l'époque actuelle est dangereuse pour les psychanalystes, de telle sorte qu'il nous incombe de faire savoir qu'aux CCAF, la différence entre psychanalyste et psychothérapeute/médecin /psychologue est élaborée clairement et qu'il n'est question que de psychanalyse laïque en association avec notre choix d'une position éthique visant à nous prendre pour des analysants plutôt que pour des psychanalystes. Dans cette optique, assumer le séminaire de l'I-AEP en décembre 2018 sera aussi assumer notre position par rapport à la psychanalyse et à sa transmission.

Cette discussion se poursuit en s'orientant, en outre avec Christophe Amestoy et Albert Maitre, autour de la question de notre rôle collectif pour nous mettre au travail en répondant au besoin de parler avec des collègues dans un libre échange de paroles et de concepts – trop libre peut-être à l'endroit d'un transfert de travail –, spécialement à l'égard d'Un qui serait en position de maître. Il est d'ailleurs remarqué que l'absence d'enseignement au sein des CCAF a pu nous mettre dans une position défavorable au regard de la transmission.

2 – Rapport financier

Michel Didierlaurent, trésorier, présente ensuite le rapport financier.

A) Sur la base de recettes uniquement due aux cotisations et donc stables, c'est également une stabilité du budget que le trésorier présente en soulignant une baisse des dépenses, notamment du bureau, en conséquence de la disparation formelle d'un bureau aux CCAF.

Il en découle ainsi un bilan financier des CCAF stable en 2017, par ailleurs avec une trésorerie restant presque inentamée. (le bilan financier se trouve en annexe).

Le trésorier donne ensuite diverses précisions sur les postes significatifs, notamment en signalant que s'il y a encore quelques cotisations 2017 à impayées, cependant elles sont en cours de recouvrement ou de traitement. Pour ce qui concerne les frais de déplacement, ils se font actuellement "au réel" et qu'il faudrait soumettre en AG des barèmes pour une participation forfaitaire des CCAF en fonction de l'objet (délégation, jury de passe, séminaires...) et de la distance. Le plus simple étant le mieux, mais en gardant une part de participation personnelle.

À l'issue de cette présentation du bilan financier annuel, celui-ci est mis au vote ; il est adopté à l'unanimité.

B) Sur la base d'une prévision de recettes d'un même ordre de grandeur qu'en 2017 et d'une prévision de stabilité des charges, le budget prévisionnel est également dans la stabilité.

À l'issue de cette présentation du budget prévisionnel pour 2018, celui-ci est mis au vote ; il est adopté à l'unanimité.

C) Cotisations 2018

Il est rappelé que le montant des cotisations annuelles restera inchangé : 250 € pour les membres et 80 € pour les correspondants.

Il est proposé d'accepter une minoration de moitié pour ceux qui en feront la demande au motif de difficultés financières particulières. Il sera répondu à cette demande motivée à l'issue de son examen par une commission réunissant le président, le trésorier et la trésorière adjointe.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Il est soulevé la question des cotisations versées par les CCAF pour notre participation à Convergencia, question qui renvoie à celle au maintien, ou non, de la participation des CCAF à Convergencia.

Cette question est soumise au vote et la décision du maintien de notre participation est adoptée par l'assemblée à la majorité des voix (2 abstentions et aucun contre).

3 – Élections

A) Deux délégués de l'I-AEP sont sortants : Martine Aïmedieu et Michel Didierlaurent.

Afin de permettre la transmission de leur expérience, ils proposent d'effectuer de manière exceptionnelle un nouveau mandat ; cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Par ailleurs Christine Roosen présente sa candidature.

Martine Aïmedieu est réélue à l'unanimité.

Michel Didierlaurent est réélu à l'unanimité.

Christine Roosen est élue à l'unanimité.

Ils rejoindront tous trois les deux autres délégués dont le mandat n'est pas arrivé à terme : Marie Diebler et Jacques Nassif et constitueront ainsi notre groupe de cinq délégués à l'I-AEP.

B) Un coordonnant au secrétariat est créé : organisation notamment des prises de notes lors des réunions, rédaction des comptes rendus, etc.

André Laviolette présente sa candidature : il est élu à l'unanimité.

4 – Rapports d'activité des coordonnants

A) Coordonnants de l'accueil : Marie Diebler, Jacques Nassif

Aucune nouvelle demande d'adhésion n'a été formulée depuis l'accueil de Sihem Keller.

B) Coordonnants de la passe : Claire Colombier, Jean-Michel Darchy

Depuis le début du mandat de J.-M. Darchy, en tant que coordonnant de la passe, cinq passes sont allées jusqu'au terme du dispositif.

Il n'a pas été simple de mettre en œuvre ce dispositif, tant dans le tirage au sort des passeurs (insuffisamment nombreux) que dans la constitution du jury (les jurés figurant sur la liste n'étant pas toujours disponibles au moment où leur participation est sollicitée) pour résumer brièvement la situation.

Claire Colombier n'est pas encore intervenue directement comme coordonnant de la passe, mais a travaillé avec J-M Darchy à la préparation des journées du 1^{er} avril et du 9 décembre 2017. En 2018, elle va prendre le relais de JMD pour la constitution des jurys, qu'elle soit ou non coordonnante pour les passes concernées.

Et ils ont travaillé et continuent à travailler tous deux sur le projet de séminaire inter-associatif en même temps que sur la nécessaire révision de l'article 7 des statuts (et de l'article 8 qui en est indissociable), pour qu'il ne soit pas « lettre morte », mais que soit renouvelée la « mise » des CCAF, à savoir leur focalisation sur la mise en jeu de la parole comme moyen et raison d'une association pour la transmission de la psychanalyse.

Renouvellement de la liste des passeurs

La liste des passeurs ne contient plus que quatre personnes, dont une a déjà été passeur une fois. Beaucoup de passeurs ont été tirés deux fois. Faut-il les solliciter pour une troisième fois ?

Il importe aussi que les passeurs qui composent la liste soient désignés par suffisamment d'analystes différents. Des passeurs désignés par des collègues d'autres associations seraient les bienvenus. Par ailleurs, les coordonnants de la passe envisagent au moins trois personnes qui pourraient être passeurs.

Renouvellement de la liste des jurés potentiels

En ce qui concerne la liste des jurés potentiels, si l'on se rapporte aux comptes rendus d'AG, la dernière liste a été votée en janvier 2015.

Extrait du CR de l'AG « Décision est prise de remettre en jeu l'ensemble du jury, en proposant que la liste soit de nouveau votée, avec en plus les deux nouvelles candidatures qui se proposent : celles de N. Collin et celle d'Y. Génin et les deux suppléants que resteront, à l'issue du vote S. Vallon et A. Maitre. (...)

À l'issue du vote, la liste était composée comme suit : Jean-Christophe Amestoy, Guy Ciblac, Nadine Collin, Daniel Delot, Yves Génin, Michèle Skierkowski. Suppléants : Albert Maitre, Serge Vallon.

NB : C. Colombier – qui en 2015 pensait qu'elle ne pouvait se proposer, ayant déjà participé des années avant à deux jurys de passe – a été « suppléante de suppléant ».

Les collègues d'autres associations qui ont participé à des jurys sont les suivants : Xavier Fourtou, (qui a été passant aux CCAF alors qu'il fait partie de l'association Encore), Paolo Lollo (Insistance et Corpo freudiano), Joseph-Lê Ta Van (Acte analytique).

Toutes ces personnes, à l'exception de G. Ciblac, M. Skierkowski et S. Vallon ont participé à au moins deux jurys, voire trois ou plus.

Qui seront les sortants cette année ? « Un quart », disent les statuts, mais un quart de sept ou de neuf, pas facile.

Et selon quel critère ? La durée d'inscription sur la liste, ou le nombre effectif de jurys ?

Une pérennisation dans la fonction n'est-elle pas contraire à l'esprit de renouvellement, à la non « professionnalisation » de ce dispositif ?

La question que nous venons de poser montre qu'outre les modifications déjà envisagées, il serait nécessaire de revoir aussi cet alinéa sur le renouvellement de la liste des jurés potentiels.

Les coordonnants de la passe vont prendre des contacts pour trouver des jurés potentiels qui ne soient pas membres des CCAF, y compris des non-analystes, comme nos statuts le prévoient.

C) Coordonnants du courrier : Claire Colombier avec Albert Santelli, Isabelle Dufresnoy et Marie Diebler.

Le travail de relecture et corrections s'est très bien organisé avec Albert Santelli, ce qui a représenté une aide précieuse pour CC, et aussi une occasion d'apprendre.

La création de *La Lettre des CCAF*, mensuelle, ne laisse guère de pauses entre deux numéros, mais le travail à accomplir étant beaucoup plus léger et rapide que pour le *Courrier*, ce n'est pas un problème.

En ce qui concerne la plaquette *Contacts*, sa réalisation est rendue difficile par le fait que, les cotisations étant payées tardivement, il n'est jamais possible de savoir qui est effectivement membre ou correspondant pour l'année en cours. Par ailleurs les changements de coordonnées peuvent intervenir juste après l'édition de la plaquette .

Pour l'année qui vient, l'organisation sera la suivante :

- la responsabilité de la plaquette *Contacts* est dissociée de celle du *Courrier* et de *La Lettre* et assurée par Isabelle Dufresnoy seule. Afin de pouvoir mettre à jour aussi souvent que nécessaire les informations, elle est envoyée électroniquement à chaque fois qu'une modification intervient.
- Marie Diebler ne continue pas sa responsabilité dans la réalisation du *Courrier*, faute de disponibilité.
- Albert Santelli poursuit son travail de relecture et corrections du *Courrier* et de *La Lettre*, travail auquel il a déclaré prendre plaisir.
- Les envois des *Courrier* de 2018 seront assurés par Han Victor Lu.
- Il y aura un *Courrier* après chacune des AG et un troisième numéro pourrait être envisagé pour regrouper des écrits de l'année.
- Ceux qui le souhaitent peuvent recevoir le *Courrier* sous forme numérique, quatre personnes ont déjà fait ce choix, mais l'édition papier est maintenue.

D) Coordonnant du site : Bertrand Phésans, avec Claire Colombier pour la mise en ligne du *Courrier*.

Il est souligné que le site n'est pas assez « vivant » compte tenu de son ouverture sur l'espace public social et il est sollicité de nouveau la constitution d'une équipe qui prendrait en main l'organisation de cette dynamique nécessaire à trouver pour faire vivre notre site web.

E) Coordonnant des groupes de travail et cartels de la pratique : Bertrand Phésans.

Un cartel de la pratique et deux groupes de travail se sont réunis cette année 2017. Cette désaffectation des groupes et cartels suscite les propos d'Albert Maitre qui y voit l'illustration de notre désillusion renvoyant sans doute à une frustration de l'attente qui a pu exister à l'endroit de ce mode de travail.

La question du retour du travail du cartel de la pratique est soulevée, notamment par Isabelle Dufresnoy qui explique avec force combien le retour de cette adresse est important et doit être prévu. Ce discours est entendu et il est constitué, séance tenante, un nouveau cartel d'adresse sur la base du volontariat et d'une limite située entre deux personnes au moins et quatre au plus.

Ce cartel d'adresse est constitué par : Martine Lesbats-Aimedieu, Nadine Collin, Jacques Nassif, Albert Santelli.

À charge pour ce cartel d'adresse d'organiser le retour qui devra être effectué avant notre prochaine assemblée générale de juin 2018.

Michel Didierlaurent annonce ensuite la constitution d'un nouveau cartel de la pratique qui s'est réuni pour la première fois la veille de cette assemblée générale. Au nom de ce cartel, il propose que le retour se fasse par écrit et non plus oralement, voyant là la possibilité d'une nouvelle ouverture de *quelque chose* à propos de ce travail.

L'assemblée, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et un écrit concernant le travail de ce cartel de la pratique devra être établi avant l'assemblée générale de juin 2019.

Enfin, Jacques Nassif propose la constitution d'un groupe autour de la lecture du texte de Fernand DELIGNY *Acheminement vers l'image*. Le contacter si vous souhaitez participer à ce groupe.

5 – Rapport d'activité des délégués

A) Les délégués à l'Inter-associatif européen de psychanalyse : Martine Lesbats-Aimedieu, Michel Didierlaurent, Marie Diebler, Jacques Nassif et avec Christine Roosen.

Vous trouverez en annexe la version écrite de leurs interventions que Michel Didierlaurent et Martine Aimedieu nous ont fait parvenir après l'AG.

B) Les délégués à Convergencia : Christophe Amestoy (CLF) et Michèle Skierkowski.

Vous trouverez en annexe la version écrite de son intervention que Michèle Skierkowski a rédigé suite à l'AG.

La discussion conclut sur la nécessité de poursuivre, même si nous ne nous rendions plus pendant un temps aux CLG (Comité de liaison général) et congrès de Convergencia, afin de nous laisser le temps.

Le vote des membres des CCAF s'est conclu majoritairement par un oui pour continuer à payer la cotisation, avec deux abstentions.

Christophe Amestoy reste donc seul délégué pour un lien a minima.

6 – Préparation du séminaire I-AEP de décembre 2018 (dimanche matin)

A) L'assemblée générale décide de se réunir lors d'une journée intermédiaire de préparation ; cette journée est fixée au 17 mars 2018.

B) L'organisation de ce séminaire se fera autour des coordonnants de la passe : Claire Colombier et Jean-Michel Darchy auxquels l'assemblée générale associe Albert Maitre en le mandatant pour participer également à la préparation de ce séminaire dans le cadre des coordinations. Ils constituent tous trois l'adresse pour toutes et tous sur les questions qui pourront se poser à chacun.

Il est ensuite discuté de la logistique et, d'une part, plusieurs salles parisiennes sont évoquées qui vont être recherchées très rapidement en tenant compte d'une prévision d'un travail en ateliers la deuxième demi-journée du séminaire de sorte qu'il convient de prévoir au moins deux salles, l'une d'une cinquantaine de personnes et l'autre plus petite.

La question de l'organisation du repas du samedi midi est soulevée et une organisation sur place avec un traiteur, si elle est possible, est privilégiée.

Enfin, la question de la participation financière à payer pour participer à ce séminaire est pressentie pour être de l'ordre de 30 € par personne.

C) Il est d'emblée levée une confusion possible des deux réunions 2018 qui vont avoir lieu dans le contexte européen mais aussi, peut-être, dans un contexte inter-associatif : celle du séminaire de l'I-AEP, organisé par les CCAF les 1er et 2 décembre 2018 à Paris, et celle organisée à Bruxelles en juin 2018 et élargie, c'est-à-dire non-réservée aux seuls membres de l'I-AEP mais ouverte aux personnes non-membres ; cette réunion de Bruxelles ayant pour objet de présenter le CFREP (Centre de formation et de recherche européen de psychanalyse) actuellement en gestation.

Ainsi, après avoir clairement précisé que le projet du séminaire de l'I-AEP de décembre n'a rien à voir avec la question du CFREP, Albert Maitre lit le texte d'invitation proposé par lui-même, Claire Colombier et Jean-Michel Darchy :

« En proposant un séminaire de l'I-AEP sur la Passe, les CCAF invitent les associations psychanalytiques, y compris celles qui ne sont pas membres de l'I-AEP et celles qui ne pratiquent pas la passe, à un débat sur l'état actuel de la pratique de ce dispositif, cinquante ans après la proposition fondatrice du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École.

Le dispositif de la Passe a connu des modifications propres à chaque association et les témoignages sur leurs raisons ne peuvent que nous enseigner sur les finalités de ce dispositif et ses incidences institutionnelles.

Le débat que nous proposons se déroulera dans un contexte qui n'est plus celui des années soixante. La supposition de savoir attribuée au discours d'un maître a été déniée par la fausse preuve (EBM) des évaluations produites par des « experts » à la solde du pouvoir économique. La psychanalyse est non seulement calomniée, mais son exercice, en tant que tel, est menacé voire interdit dans certains pays

européens, sauf s'il se déroule sous le couvert d'une pratique de psychothérapeute dont la nomination repose exclusivement sur les critères d'un savoir universitaire.

Il importe donc de faire valoir et reconnaître la spécificité de la pratique de la psychanalyse et l'originalité de sa transmission que les différentes expériences du dispositif de la passe pourraient établir.

Pourrons-nous produire un discours sur la nomination analyste, à destination d'un pouvoir politique, qui se distinguerait d'une cooptation ou d'une évaluation de connaissances universitaires ? »

Les CCAF, par les voix de leurs délégués, demandent donc à la Coordination de l'I-AEP et à son secrétariat de prévoir dans les prochaines coordinations un temps de débat et de préparation pour le séminaire des 1^{er} et 2 décembre 2018 sur la Passe.

Ce texte, soumis au vote de l'assemblée générale, est adopté à l'unanimité et sera envoyé au secrétariat de l'I-AEP pour diffusion.

Il s'ensuit une discussion générale animée par Jean-Michel Darchy et Albert Maitre, discussion qui fait ressortir l'objectif du séminaire : faire entendre ce que nous enseigne la pratique de la passe, qu'il y a là quelque chose qui n'est pas purement interne aux CCAF (référence à « la passe inter-associative »), que le dispositif peut évoluer et doit nécessairement être confronté aux expériences participant de l'inter-associatif.

Enfin, il est également souligné que ce séminaire pourra être, en outre, l'occasion d'un questionnement à propos de la nomination en tant que processus détaché des enjeux de la passe. Occasion d'interroger le concept même de nomination en tant que renvoyant à des modalités de type social ou politique et non-analytique et particulièrement dans notre époque où, comme l'illustre la situation italienne, cette question de la nomination risque de faire retour de l'extérieur et de façon contraignante.

Albert Maitre isole quelques questions établies avec Claire Colombier et à débattre :

- la question du dispositif de la passe dans les différentes associations,
- la question de la désignation des passeurs,
- la question de la nomination,
- l'incidence du dispositif de la passe sur l'institution,
- la fonction de la procédure pour des problématiques individuelles.

D) Il est discuté de la question des modalités des interventions lors du séminaire et il est envisagé plusieurs modalités sans s'arrêter sur l'une ou l'autre, renvoyant à la journée intermédiaire.

Par ailleurs, il est également soulevé la question de la langue parlée à ce séminaire et donc celle de l'interprétariat à prévoir ou non.

L'ensemble de ces questions est reporté à la journée intermédiaire du 17 mars 2018 et il est décidé d'inviter les délégués des associations membres de l'I-AEP à venir partager la deuxième demi-journée de cette journée préparatoire, soit l'après-midi du samedi à partir de 14 heures.

Le président clôt les travaux de cette assemblée générale dimanche 22 janvier à 12 heures 30.

Compte-rendu établi par Bertrand Phésans
et relu par les personnes nommément citées.

ANNEXES

COMPTES ANNÉE 2017

COMPTE COURANT au 30 décembre 2016	878,60
Dépenses	
Locations de salles	- 2 803,20 (/2279 I-AEP)
Frais de restauration & accueil	- 1724,60
Frais de déplacement	- 1858,87
Frais de courrier	- 757,39
Hébergement & maintenance site	- 761,04
Cotisations Associations (caisse)	- 681,45
Assurance	- 102,09
Frais financiers et d'opérations	- 46,46
	- 8 053,65
Apports en compte	
Cotisations	+ 7 420,00
Repas	+ 340,00
	+ 7 760,00
Livret	+ 1 000,00
Solde au 31 décembre 2017	+ 1 584,95
Compte sur livret	+ 30 887,37

I-AEP

« Je saisis la chance et la charge qui me sont données de rédiger après coup un rapport qui n'a pas été présenté « in vivo » lors de l'assemblée générale, puisque pour les présents, j'ai énoncé quelques considérations dont l'énonciation ne valait pas énoncé. Ceci permet de destiner cet écrit à la fois aux présents et aux absents, étant entendu que parmi les collègues auditeurs, certains ont pu, tout à fait légitimement, s'abstraire de mes paroles.

Ceci a également l'avantage de réunir en un même lieu des propos et des pensées qui se sont étirés tout au long de ma délégation. Celle-ci avait commencé pour moi quatre ans auparavant par ma candidature statutaire à la fonction de délégué à l'I-AEP, après la mise en gésine des cartels de pratique. Je pense maintenant les deux occurrences liées, la négativation d'une activité venant susciter une interrogation sur ce qui fait lien dans une institution. Le recours à la question des langues et à leurs rencontres n'était pas le moindre aspect de cette préoccupation, via l'antienne du malentendu et de la mécompréhension (traduction approximative du *Missverständnis* évoqué par Alexander Mitscherlich à propos de la lecture des œuvres de Freud dans la langue allemande même).

C'est de cette négativité que la réflexion sur les niveaux impliqués dans la fonction de délégué est venue : le premier niveau est celui de « membre d'une association », le deuxième niveau celui du collectif associatif (institutionnel), le troisième niveau celui d'une réunion associative (I-AEP) représentée par une Coordination et légitimée par un statut Loi de 1901 en France.

Dès lors la question se pose de savoir « qui » prend la parole lors des réunions : soi-même ? Le (la) représentant(e) du collectif ? Un(e) coordonnant(e) de l'I-AEP ? Sachant que l'on ne peut occuper les trois niveaux en même temps, il faut logiquement supposer la négativation d'un niveau par un autre lors du risque de la prise de parole. L'une des réponses itératives à ce « trilemme » consiste à souligner la vocation de l'I-AEP d'interroger le lien entre les associations, formalisé par le tiret redoublant le « I ». Restent par contre plus énigmatiques le « E » et le « P » du sigle tant du point de vue de la législation (européenne qui n'existe pas) que du rapport de chaque association à la psychanalyse. En fin de mandat j'avais proposé que dans le contexte statutaire de l'I-AEP-association il puisse être considéré que chaque membre d'une association soit *ipso facto* membre de l'I-AEP, c'est la logique de l'association-une et du lien Inter qui a prévalu lors de notre AG des CCAF, laissant à chaque un la question de son rapport à la psychanalyse, à la pratique et à la formation.

C'est sur cette question laissée ouverte que j'ai demandé à l'assemblée générale une prolongation de deux ans de mon mandat, dans l'incertitude... »

Michel Didierlaurent

« Nous avons assurés avec le GEPG de Grenoble et les CCAF le secrétariat de l'I-AEP en 2017.

Rappels évènementiels :

1/ La réussite de la lettre ouverte-pétition de l'I-AEP contre le projet de résolution du député Fasquelles sur l'autisme, suivi par 80 députés et discuté le 8 décembre 2016 à l'Assemblée nationale. Ce fut possible par le fait que l'I-AEP soit devenue une association loi 1901. L'ensemble des réactions et des pétitions (30 000 signatures) a permis l'échec de cette résolution. L'argumentation de Fasquelles et de ses amis, reprise par certaines associations de familles, est simple : « Puisque l'autisme est un trouble neuro-développemental, la prise en charge scientifique, la seule possible, est éducative et rééducative, notamment la méthode ABA. Toute approche psychiatrique de l'autisme est injustifiée donc nocive, d'autant plus que 85 % des psychiatres sont des psychanalystes qui culpabilisent les familles dont je suis le porte-voix. Il y a urgence à interdire toute référence à la psychanalyse dans cette prise en charge, ce sous menace de poursuite pénale ». L'essentiel de l'argumentation est donc un argument d'autorité : « l'autisme est du domaine de la méthode ABA exclusivement comme c'est démontré scientifiquement ; comme les pys s'y opposent, sanctionnons-les ».

1bis/ Une nouvelle vague de neuro-scientisme a été développée lors d'une grande journée en septembre 2017 au sujet des TDHA (troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) où nous n'avions pas notre place.

Par ailleurs, plusieurs associations continuent à œuvrer au sein du Groupe de contact.

2/ Notre deuil de la disparition de Michel Guibal le 10 mars 2017. (<https://sites.google.com/site/psychanalyseactuel/le-blog/mortdemichelguibal>).

3/ L'accueil en novembre 2017 de Mme Sùda Chu Dan au titre du groupe Cheng Du en Chine et les traces du travail de Michel : un institut pour enfants autistes, son engagement dans l'implantation de la psychanalyse en Orient .

La dynamique de l'I-AEP

1/ La lutte italienne

La situation de lutte des psychanalystes italiens, menacés par l'État italien dans leurs pratiques, a cheminé dans et au bord de l'I-AEP depuis cinq années. Aucune parade auprès des instances européennes par l'association I-AEP et par Alexandra Guerra n'a abouti.

Après une première rencontre à Florence en juin 2016, nos amis italiens nous ont proposé la signature à Milan d'un texte initial (de Giovanni Sias, Jacques Nassif et Franco Quesito) au printemps 2017 et un séminaire I-AEP à Turin en décembre 2017 que suivrait une rencontre à Bruxelles les 2 et 3 juin 2018.

Nos amis italiens tentent de rendre plus visible le discours de la psychanalyse dans la « Kultur » parmi les discours actuels dans notre société, pour soustraire nos collègues italiens de l'interdit d'exercice de la psychanalyse hors validation d'une formation longue en psychopathologie (5 + 4 ans) imposée par l'État italien à ceux qui veulent exercer comme thérapeute.

Leur proposition d'un Centre de recherche pour la psychanalyse permet à une lecture attentive d'y trouver nos références éthiques et de pouvoir y réfléchir. Ces menaces contre la psychanalyse se rencontrent dans nos pays voisins : Belgique, Espagne... et l'exception française de liberté d'exercice saura-t-elle perdurer ?

2/ Le séminaire de Gand de juin 2017

Pourquoi et comment s'associer au collectif psychanalytique ?

Ce furent de riches moments de témoignages et de mise au travail lors de ce séminaire, dont nous avons reparlé à la coordination de novembre 2017.

3/ Notre futur séminaire sur la passe

À la coordination des 3 et 4 février 2018, nous discuterons de notre proposition de travail, ce dimanche matin 4 à 9 h 30, au Cercle freudien.

Voici un exemple de ce qui a pu se dire.

La passe aux CCAF serait l'institution de l'impossible mise en fonction par « l'exercice dans la cure du désir du psychanalyste ».

Comment chaque association assure et assume-t-elle la question de la transmission avec ou sans passe ?

Et bien d'autres moments et thèmes d'échanges...

Martine Lesbats-Aimedieu

CONVERGENCIA

Je suis venue lors de cette AG des CCAF du 20/01/2018 avec la ferme intention de remettre mon mandat, en espérant que quelques membres des CCAF voudraient bien prendre la suite. Je considère toujours que notre participation à Convergencia est importante ; simplement je ne peux pour le moment retrouver en moi l'investissement qui m'a porté toutes ces années.

Notre discussion en AG s'est conclue sur la nécessité de poursuivre même si nous ne nous rendions plus pendant un temps aux CLG (Comité de liaison général) et congrès de Convergencia, afin de nous laisser le temps.

Le vote des membres des CCAF s'est conclu majoritairement par un oui pour continuer et deux abstentions.

Sur les raisons de mon renoncement :

La période durant laquelle j'ai été déléguée est marquée d'une particularité : le retour de la FE (Fondation européenne) dans Convergencia. La venue de G. Pommier à Porto Alegre (juin 2012), pour annoncer que la FE présentait sa candidature à Convergencia, a signé le début d'une remise en cause des fondements organisateurs de Convergencia.

La volonté d'une partie des associations d'Amérique du Sud de favoriser au maximum l'acceptation de cette demande, de tout faire pour que cela soit effectif le plus rapidement possible, a eu pour conséquence la mise à mal des règles, dispositifs et procédures qui régissent l'entrée d'une nouvelle association dans Convergencia. Des associations (CCAF, AF, Dimensions de la psychanalyse, Laço Analítico Escola de Psicanalise, Escuela de Psicoanálisis Lacaniano partie depuis -), opposées à ce que l'on brade ainsi les dispositifs, ont tenu bon, obtenant que chaque étape du processus d'entrée dans Convergencia soit respectée. L'entrée de la FE s'est faite à Buenos Aires en 2014, dans un climat conflictuel, douloureux pour une partie des délégué.e.s, en tout cas éprouvant.

La suite ne s'est pas fait attendre, et nous avons assisté à une modification de l'organisation des colloques. Est réapparue, par exemple, la proposition que, dans les colloques et congrès de Convergencia, soient présentées non plus les discussions des textes de chaque association par d'autres associations tirées au sort mais qu'à chaque texte soit accolé un nom d'auteur et que ce soit cet auteur qui le présente.

Lors du CLG de Madrid (2015) nous avons présenté (CCAF, Analyse freudienne, Cercle freudien) une proposition qui visait à reprendre les principes fondateurs de Convergencia, proposition rédigée avec des délégué.e.s de plusieurs associations sud-américaines. Mais nous n'avions pas mesuré les jeux de pouvoir, d'influence ; ils se sont révélés lorsque, lors du vote, une grande partie des délégué.e.s qui avaient rédigé le texte ont voté contre. Suite à cela, avec AF, les délégué.e.s des CCAF ont envoyé une lettre à toutes les associations de Convergencia (parue dans *Le Courrier* des CCAF : *LETTRE OUVERTE AUX*

ASSOCIATIONS MEMBRES DE CONVERGENCIA : Convergencia aujourd'hui? Une convergence... pas sans quelque divergence. Ou comment donner sens à notre absence), dont je vous fais lire les quelques lignes suivantes :

« Notre position est de soutenir, encore et encore, les dispositifs dont nous pensons qu'ils assurent une modalité essentielle au sein de Convergencia. Ces dispositifs donnent la place principale aux lecteurs plutôt qu'aux auteurs. Ils permettent que ce qui a été écrit soit lu et interprété par d'autres et que s'entendent ainsi les trébuchements de la pensée, ses ratés. Si on fait le choix d'un retour au discours du maître, plutôt que de respecter les nécessaires tensions entre l'irréductible singularité de l'acte au un par un et les quelques autres du collectif, cela ne fait que semer le discord et rend difficile de converger.

Ces questionnements nous paraissent suffisamment importants pour que nous ayons décidé de vous les adresser, tout en faisant le choix de ne pas participer pour cette fois au CLG. »

Cette lettre ouverte est restée lettre morte...

Michèle Skierkowski

ÉCHOS DE L'AG

À la lecture du projet de compte-rendu que Bertrand a adressé pour relecture à tous ceux qui y étaient nommément cités, il m'a semblé que manquaient des points que j'avais retenus, car ils étaient importants pour moi mais les intégrer dans le « procès-verbal » ne m'a paru ni possible ni souhaitable. Un texte à part me permettrait à la fois de rendre compte mais aussi d'associer. Ce que je vais tenter de faire ci-après.

Le premier point concerne cette discussion que j'aurais « emmenée, avec Jacques Nassif et Michèle Skierkowski ». Je me souviens que Michèle nous a dit très clairement son souhait que nous ne durions pas pour durer, mais que nous sachions si nécessaire dissoudre cette association, ce qui ne veut pas dire, ajouterai-je, que certains ne continueraient pas à travailler ailleurs et avec d'autres. Et je me souviens avoir souligné que c'était important que cette possibilité soit nommée et envisagée, car si nous sommes tenus (et tenons) avec la perspective de ce séminaire inter associatif sur la passe, qu'en sera-t-il après ?

Cette question résonne pour moi avec celle de la fin de notre pratique d'analyste. J'ai pensé pendant l'été que cette fin était relativement proche pour moi, et j'ai profité du mois d'août où j'ai pour la première fois « fermé le cabinet » pour penser à la manière dont j'aimerais organiser mon temps, quand je n'aurai plus le cadre horaire des rendez-vous, ce qui est contraignant même (surtout ?) quand ils ne sont pas nombreux. Pas seulement le penser mais le mettre en œuvre. J'étais donc prête à arrêter ma pratique d'ici deux ou trois ans, je le suis toujours même si le téléphone a sonné plusieurs fois, de manière totalement inattendue.

Ce qui m'importerait, ce serait de vivre ce temps d'après ma pratique d'analyste, d'être à l'écoute de la manière dont je serai en relation avec ce flux permanent qui accompagne en sous-jacence tout ce que nous faisons. Ce pourrait être aussi l'occasion de faire retour sur cette pratique. Je ne ferai donc pas mienne la demande de Jacques : « adressez-nous des patients à nous qui n'en avons plus beaucoup ». Je ne prendrai pas de nouveaux patients parce que je n'en ai plus beaucoup (encore que, c'est quoi, beaucoup, pas beaucoup ?). Je pourrais, au un par un, accueillir, comme je l'ai fait récemment, des personnes, parce que la situation fait que cela ne va pas durer dix ans : ce peut être une nouvelle tranche, un contrôle pour un travail institutionnel, ou encore un travail plus ponctuel avec de jeunes adultes, comme j'ai eu très souvent à le faire. Je repense à un très beau texte que Marie-José Verdier nous avait envoyé lorsqu'elle a décidé de quitter les CCAF dans le même temps où elle mettait fin à sa pratique. Elle y disait en substance qu'elle ne voulait pas que les patients soient en quelque sorte un écran entre la mort et elle et elle souhaitait vivre en toute conscience les années qui lui restaient à vivre, en sachant que cela allait

vers la fin.

Je dirais que j'espère pouvoir vivre ce que c'est d'être analysant sans divan ni fauteuil, mais sans doute, au moins pour ce qui me concerne, avec une table d'écriture.

L'autre question est celle du fonctionnement de notre association. Nous sommes assez nombreux à avoir pris des responsabilités, mais il y a des points d'évitement. Si André Laviolette a pris courageusement la coordination des secrétariats, qui sera là pour prendre des notes, les rédiger et les saisir, afin qu'il puisse établir le compte-rendu global. Ce qui n'est jamais une mince affaire, car même lorsqu'on croit que c'est fait, à la relecture, apparaissent des points qui n'ont pas été assez précisés, des oublis, des ambiguïtés et ce sont alors autant de mails qu'il faut faire pour obtenir des précisions.

Je le vis à chaque Courrier, même si, comme cette fois et celles à venir, je n'ai pas la charge dudit compte-rendu.

Personne ne s'est déclaré concerné par la mise à jour du site.

Nous avons collectivement du mal lors de nos réunions à trouver un équilibre entre une parole qui se déploie et la nécessaire précision requise par les questions d'organisation. Il se dit des choses passionnantes, mais lorsqu'on est au niveau du qui fait quoi, c'est plus difficile. Sans doute un reste du temps où ne sachant décider, nous nous en remettions au bureau pour penser la question. Cela exprimerait-il le désir qu'il y ait de nouveau un bureau, élargi au point d'englober l'ensemble des coordonnants ? Il avait d'ailleurs été précédemment évoqué que ce groupe de coordonnants se réunisse, ai-je rêvé ?

Faire au mieux ce que nous avons le désir et la force de faire, au lieu de déplorer que nous n'attirions pas les foules, ne serait-ce pas une sage décision ? Ce qui au détour me permet de rattraper une question que je n'ai pas encore abordée mais dont nous parlons dans les groupes de travail : s'agit-il de faire venir NOS analysants ou plutôt DES analysants, ie des personnes qui comme nous, sont travaillés par et souhaitent travailler la question de l'analyse. Il n'est pas sûr que nous soyons tous d'accord sur cette question. Peut-être la préparation du séminaire sur la passe permettra-t-elle de questionner les conditions de possibilité de la présence dans une même association démocratique et dans ses groupes de travail d'un analyste et de ses ex-analysants ?

En espérant quelques échos et rebonds pour la prochaine parution de La lettre des CCAF,

Claire Colombier

Ecrits

LITTÉRATURE ET PSYCHANALYSE
À PROPOS DU RAVISSEMENT DE LOL V. STEIN
DE MARGUERITE DURAS

Albert Maitre (septembre 2017)

En nommant « complexe d'Œdipe » le nœud structurant de la subjectivation humaine, Freud reconnaissait l'anticipation d'un savoir de l'artiste sur celui du psychanalyste. Cette chronologie des savoirs mérite d'être précisée. Car, il ne s'agit pas du même savoir. Celui de l'artiste est en général insu et particulier, alors que celui de l'analyste, tel qu'il se manifeste par l'interprétation, met à jour ce savoir insu et lui donne une portée universelle ce qui l'autorise à revendiquer son appartenance au champ de la science, laquelle, dans sa version scientifique, le lui conteste.

En d'autres termes, la production artistique serait au plus près des manifestations des formations de l'inconscient, alors que celle des analystes relèverait davantage des processus secondaires. Il est souhaitable de rappeler cette distinction topologique afin de se démarquer d'une psychanalyse dite appliquée qui a eu tendance à faire de l'œuvre d'art une illustration et une vérification de la théorie psychanalytique. Ceci intervient dès lors qu'un interprète donne un sens univoque à une œuvre ; voire quand il la réduit aux avatars existentiels de l'auteur.

La question de l'interprétation de l'œuvre d'art, comme tout discours sur celle-ci, renvoie l'analyste à l'orientation théorique de sa pratique. Celle-ci consiste-t-elle à révéler un sens latent aux formations de l'inconscient, sens qui serait résolutif de l'angoisse ou plutôt à considérer que la notion de traumatisme ne se réduit pas à des circonstances événementielles ou à des lacunes du développement, mais serait structurelle et relèverait de la confrontation du sujet avec le hors-sens et la jouissance ?

C'est à ce titre que la fiction qui est le propre de l'œuvre littéraire peut instruire l'analyste sur la manière symptomatique (1), pour chaque sujet, de faire avec le réel, soit la dimension traumatique d'une jouissance sans limites, momentanément ou de manière plus durable.

Cette alternative, sens ou hors-sens, n'est pas en fait celle d'un choix a priori. Car il y a toujours un savoir déjà là qui tend à ramener au déjà connu ce qui du réel fait irruption. La possibilité du changement et donc la créativité ne réside-t-elle pas dans le fait que le déjà connu ne recouvre pas totalement le champ de l'expérience subjective et laisse une place au non encore advenu ?

L'écriture de Marguerite Duras, et plus particulièrement dans *Le Ravissement de Lol V. Stein*, met en scène, tant dans la structure narrative que dans le déroulement fictionnel, les avatars d'une condition subjective qui n'a pas le recours à une histoire ou à un sens qui lui permettrait d'« être là » parmi les autres. Elle

intéresse l'analyste, non seulement en révélant une clinique que la psychiatrie méconnaît, mais en nous dévoilant ce dont la condition névrotique ne veut rien savoir : des formes de folie qui sont des modalités existentielles alternatives à la « religion œdipienne » et qui peuvent être durables

LA STRUCTURE NARRATIVE

On aura remarqué que Lol ne parle pas directement au lecteur. Le narrateur, Jacques Hold (J.H.), rapporte dans un premier temps ce que lui a dit Tatiana Karl. Ensuite, il nous livre sa propre reconstitution de la fameuse scène du bal au casino de T. Beach et la manière dont Lol vivra leur relation et sa tentative d'élaborer, sur le mode de la répétition et de la remémoration, le traumatisme de cette soirée. En d'autres termes, J.H. nous raconte ce que Lol ne peut dire elle-même, à ce titre il se substitue à sa fonction sujet si on considère que celle-ci repose sur l'énonciation qui institue notre manière singulière « d'être là ».

Cette impossibilité à habiter le langage est soulignée par les phrases interrompues de Lol et la répétition des « dit-elle » qui suit la manière dont ses propos sont rapportés, comme s'ils ne suffisaient pas à la représenter comme sujet et qu'il fallait que le narrateur prenne à sa charge le pronom personnel sous la forme d'une citation.

Cette impossibilité « d'être là », comme le souligne Tatiana, remontait bien avant la nuit du casino. Ceci rend compte qu'il n'y ait pas eu de lieu, de contenant, pour ressentir quelque affect.

Ce qui nous renvoie à la question de savoir si ne pas « être là » est un effet de l'absence d'affect, ou si c'est parce qu'il n'y a pas de lieu-dit du sujet pour qu'il puisse ne pas être affecté autrement que par une angoisse persécutrice, c'est à dire provenant d'un lieu autre. Mais, cette absence du sujet n'est-elle pas une manière de se défendre contre un affect insupportable ?

LA NUIT DU CASINO DE T. BEACH

L'histoire est suffisamment connue pour que je m'abstienne de la reprendre en détail. Marguerite Duras (M.D.) nous permet d'entendre une autre conception du traumatisme que celle qui est répandue aujourd'hui par les protagonistes de l'urgence de son traitement et surtout de son effacement de la mémoire. Le traumatisme factuel est le ravissement du fiancé de Lol. Mais, c'est l'aspect objectif de la situation. Son aspect subjectif est en fait déterminant à savoir que si elle tomba malade dans les suites de cette nuit, c'est « qu'elle payait maintenant l'étrange omission de la douleur durant le bal ». » (295*). Elle resta prostrée quelques semaines, mais « qu'est-ce à dire une souffrance sans sujet » ?

Quant à la nature même du traumatisme, M.D. souligne que ce n'est pas la vue du ravissement de son fiancé qui l'a occasionnée, mais le départ du couple au petit matin. Comme si la vue de celui-ci avait représenté pour Lol une fonction telle que son ravissement par le départ avait anéanti ce qui la soutenait dans

l'existence. Paradoxe donc pour le sens commun, puisque c'est davantage la disparition du couple de son champ scopique qui l'anéantit, plutôt qu'Anne-Marie Stretter (A.M.S.) lui ravisse son homme. Soulignons la prévalence de la dimension scopique dans le dispositif scénique de cette nuit puisque l'effet de séduction induit par A.M.S. semble relever d'un regard vide jeté sur l'assistance comme si rien ne venait et ne pouvait l'arrêter. Cette absence d'une quête du regard de l'Autre ne renvoie-t-elle pas à la cantonade qu'A.M.S. ne manque pas de l'objet et que c'est à ce titre qu'elle exerce une séduction qui est de la même nature que celle dont use l'hypnotiseur avec son objet ? Ou bien encore que la modalité existentielle d'A.M.S. s'épargne de retrouver dans le regard de l'Autre sa propre image et que celle-ci se soutient seulement sur le mode narcissique ?

UNE ÉTRANGE GUÉRISON

Il semble que Lol ait fait un épisode délirant suivi d'une phase mélancolique dans les suites de cette nuit. Puis, pour un regard de psychiatre, une guérison. En effet, elle se marie avec un homme, Jean Bedford, rencontré au hasard de ses déambulations et choisi plus parce qu'il semblait accepter sa bizarrerie que par amour. Trois enfants naissent de cette union et puis elle revient à T. Beach, sa ville natale, et s'installe dans la maison de ses parents depuis décédés.

Ce retour aux origines va acter pour Lol un retour sur ce qui n'a pu s'inscrire chez elle et qui relève de ce qu'avait révélé la nuit au casino de T. Beach : de ne pas pouvoir « être là » en tant que sujet, en tant que femme (?)

Il est remarquable que le point de départ de ce qui va engendrer une série de mises en scène, relevant de la répétition de ce qui s'est joué dans la nuit de T. Beach, est une phrase qu'elle entend prononcer par une femme marchant avec un homme alors qu'ils passaient devant sa maison. Elle entend : « morte peut-être ».

Cette perception (hallucinatoire ?) fait écho à une hallucination entendue lors du départ du couple en fin de nuit au casino de T. Beach où Lol avait entendu : « peut-être qu'elle va mourir ». Tatiana, prise à témoin, lui avait signifié que, là où elles se trouvaient, il était impossible d'entendre les voix du couple. Ainsi, l'hallucination ne peut être réduite à l'aliénation qu'elle semble dénoter, mais être aussi, comme chez Lol, le point de départ possible d'une quête pour élaborer ce qui n'a pu l'être jusqu'à présent pour elle et qui s'est manifesté brutalement lors de la nuit de T. Beach : pouvoir « être là ». Il est remarquable encore que cela s'induit à partir de ce qui est entendu comme une disparition de la personne : « morte peut-être » qui est sa manière de nommer cette impossibilité de se ressentir « être là ».

Ce que laisserait entendre ainsi M.D. c'est que la notion de sujet est une fonction liée à l'énonciation, alors que la personne renvoie à une identification à l'image du corps et à l'autre. C'est cet effacement de la représentation de la personne, fût-elle imagée par sa mort, qui est un préalable nécessaire à la

tentative d'une représentation du sujet. Cette carence de la fonction sujet, qui se révèle dans cette nuit, est très bien cernée par M.D. : « À cet instant précis une chose, mais laquelle ? aurait dû être tentée qui ne l'a pas été [...] » Lol se trouve « sans voix [...] elle n'est personne. [...] Ç'aurait été un mot-absence, un mot-trou [...] un gong vide, il aurait retenu ceux qui voulaient partir [...] » « Faute de son existence elle se tait. » (308)

Lol poursuit ses déambulations dans les rues de S. Tahla et pendant celles-ci elle développe une activité fantasmagique qui tente de mettre en scène Lol et le couple. Une scène, en particulier, où Michael Richardson la dévêtirait et où le corps d'A.M.S. se substituerait progressivement au sien. : « Cet arrachement très ralenti de la robe d'A.M.S., cet anéantissement de velours de sa propre personne, Lol n'a jamais pu le mener à son terme. [...] chaque après-midi dévêtir une autre femme et en rester ébloui, là au moment où les seins blancs apparaissent sous le fourreau noir [...] et Lol attend vainement qu'il la reprenne [...] elle crie en vain. » (310)

Cette activité fantasmagique semble montrer que Lol ne peut se représenter comme objet cause du désir de l'homme, elle substitue A.M.S. à sa personne et dans cette position met en scène le dévoilement de l'objet sein.

Elle suit le couple qu'elle avait aperçu, en ayant reconnu Tatiana Karl, son amie de lycée, jusqu'à son lieu de rendez-vous, l'hôtel des Bois. Elle s'installe dans le champ de seigle en face des fenêtres de l'hôtel. L'une s'éclaire, « l'ombre de l'homme passe à travers le rectangle de la lumière... puis T. nue dans la chevelure noire. » (317)

En somme, Lol vient de reconstituer la scène du bal pour pouvoir se l'approprier et, là, c'est elle qui met en place le scénario. Elle s'arrange pour reprendre contact avec Tatiana et fait la connaissance de son amant J.H.

DYNAMIQUE DE LA RÉPÉTITION

Lol tente, en questionnant Tatiana qui était à ses côtés lors du bal, de reconstituer ce qu'elle n'a pas pu alors se représenter et mémoriser : « je souffrais ? Dis-moi T., je n'ai jamais su » (337) « Non, tu leur souriais [...] que voulais-tu ? Les voir. » (339) « Cette femme qui me caressait la main c'était toi T. » (340) « Je crois que depuis dix ans il n'est resté que trois personnes, eux et moi. – Que désiriez-vous, demande J.H. ? – Les voir. »

On notera l'omniprésence de la pulsion scopique dans ce scénario où Lol est produite comme regard d'autant plus qu'elle ne voit pas tout, qu'il y a un reste irréductible à ses possibilités visuelles du fait de la découpe de la fenêtre. C'est ce dispositif d'instauration du manque qui a un effet limitant, voire sédatif sur l'angoisse et qui est le propre de la fonction et de la construction du fantasme.

Lol organise un repas où sont invités Tatiana et J.H. Elle le séduit, « despotique, irrésistiblement, elle veut. ». J.H. « À travers la transparence de son être incendié, de sa nature détruite, elle m'accueille d'un sourire. » (344) Elle révèle à J.H. qu'elle l'a suivi jusqu'à l'hôtel des Bois lors de son rendez-vous avec

Tatiana et qu'elle a vu celle-ci dans l'encadrement de la fenêtre : « nue sous ses cheveux noirs ». Cette phrase est répétée d'une telle manière lancinante qu'elle produit sur J.H. un effet d'évidement de l'image corporelle de T. : « T. sort d'elle-même, se répand par les fenêtres [...] marée de nudité ». Sous l'emprise de cette nouvelle passion, J.H. manifeste son intention de quitter T. Lol le supplie de n'en rien faire et lui demande la date de leur prochain rendez-vous à l'hôtel des Bois. (347)

J.H. est à la fenêtre de l'hôtel et voit dans le champ de seigle une forme grise, une femme, Lol. Il est pris d'une émotion violente entre l'horreur et la joie (348) « Il posséda T. sans merci [...] Cet instant d'oubli absolu de Lol., cet éclair dilué dans le temps uniforme du guet, sans qu'elle ait le moindre espoir de le percevoir, Lol désirait qu'il fût vécu. Il le fut. »

On remarquera que la situation décrite par le narrateur, qui est devenu entre-temps acteur, institue un dispositif scopique qui se distingue d'une problématique exhibitionniste/voyeuriste dans la mesure où Lol ne voit pas tout de la scène des amants et que ceux-ci ne montrent pas tout. Ce dispositif tient son effet plus dans ce qu'il cache que dans ce qu'il montre. Ainsi a-t-il une fonction structurelle de mettre en scène le manque et donc une limite à la jouissance. Limite qui pour Lol semble requérir une mise en scène réelle relevant d'un agir où elle assiste tout en étant réellement exclue d'une scène dont il n'aura échappé à personne qu'elle équivaut à la construction d'un fantasme de scène primitive.

Lol et J.H. se rencontrent, seuls, et celui-ci nous dit que : « sa vue seule m'effondre » (353) et ils parlent de ce qui s'est passé dans la chambre de l'hôtel des Bois. Lol lui dit : « ce qui s'est passé dans cette chambre, je n'ai pas les moyens de le connaître. Lorsque vous me le racontez, c'est autre chose. » Ce qui est une manière d'exprimer la fonction séparatrice et limitante de la parole sur l'objet de la jouissance scopique.

Mais cette relation amoureuse qui s'installe et qui amène Lol à annoncer à son mari que : « ça se termine entre eux » (557) n'est pas sans l'angoisser au point qu'elle redoute que ça recommence, sa folie. C'est pourquoi elle insiste pour que J.H. continue sa relation avec Tatiana, ce qui permet à Lol de la vivre par procuration, sans s'y engager comme sujet. C'est probablement dans cette perspective que Lol lance une invitation pour une soirée en y conviant J.H. et T. Lol danse avec J.H. et celui-ci parle de ses yeux : « une transparence me regarde. De nouveau je ne vois pas. La transparence m'a traversé [...] elle est allée vers autre chose que je ne connaîtrai jamais, sans fin. » Cette séquence n'est pas sans rappeler ce qui semblait caractériser la séduction d'A-M. Stretter : un regard vide que rien ne semblait arrêter.

Doit-on penser que cette vacuité aurait un effet de gouffre aspirant dont la quête du fond produirait un désir et une passion irrésistible ?

Pendant cette soirée, Lol déclare qu'elle est allée en bord de mer, à T. Beach ; comme elle apparaît « égarée » il lui propose de l'y accompagner.

Nouvelle scène à l'hôtel des Bois, Lol endormie dans le champ de seigle. Crise de jalousie de T. qui a deviné qui est l'autre femme, cause du désamour de J.H. pour elle. L'endormissement de Lol vient signer la fonction résolutive de l'angoisse par le dispositif scopique.

LE RETOUR AU CASINO DE T. BEACH

Après ce dispositif scénique qui était une répétition de la fin de nuit du bal, la conclusion de ce travail psychique d'élaboration impliquait une remémoration de ce qui s'est joué pour Lol pendant cette soirée. C'est à cette fin qu'elle se rend au casino, demande à revoir la salle de bal, maintenant vide. Mais c'est le narrateur qui reconstitue la soirée, Lol n'en dit rien. La visite déclenche une envie irrésistible de dormir. Serait-ce l'indice d'un refoulement et d'un appel au travail du rêve ? Le couple s'endort sur la plage, à leur réveil un attroupement autour d'un chien mort qui n'est pas sans évoquer son propre état subjectif à la fin du bal. Elle meurt de faim.

Qu'est-ce que nous suggère la contiguïté entre ce chien mort et mourir de faim ? Si ce n'est une tentative de ne pas s'identifier à ce chien mort puisque « mourir de faim » implique le désir de se nourrir et donc de vivre.

La journée se déroule, le couple va passer la nuit dans un hôtel de T. Beach. « Lol rêve d'un autre temps où la même chose qui va se produire se produirait différemment. Autrement. » J.H. la devêt. Lol est ailleurs, elle le suit des yeux dans la chambre comme s'il était un inconnu. La crise est là. Elle délire, entend la police, des gens se battre. Elle est confuse, doute de l'identité de J.H. Un seul nom la calme : Tatiana Karl et elle peut alors s'endormir.

Au réveil elle rappelle à J.H. son rendez-vous avec Tatiana.

« Le soir tombait lorsque je suis arrivé à l'hôtel des Bois. Lol nous avait précédés. Elle dormait dans le champ de seigle, fatiguée, fatiguée par notre voyage. » (388)

REMARQUES

On peut considérer que ce voyage vers le passé et sa scène traumatique n'a pu permettre la réalisation d'un processus de remémoration et d'élaboration et ceci parce que Lol n'en aurait pas eu les possibilités psychiques comme le montre le bref épisode confuso-délinant. Mais s'arrêter sur ce constat relèverait d'une psychopathologie descriptive.

Ce que nous montre l'histoire de Lol V. Stein, c'est ce qu'il en est de l'existence de sujets qui ne peuvent pas « être là », dans leur parole, dans leur corps dans leurs émotions et, quand ils y sont convoqués sans pouvoir s'en dédire, leur détresse s'exprime par le délire et ou la confusion.

Les psychanalystes n'ignorent pas cette problématique, mais la manière de penser l'aide que nous pouvons apporter à ces sujets oscille entre deux orienta-

tions. L'une considérant que cette incapacité à « être là » relève d'un défaut d'investissement narcissique de l'image du corps propre, va orienter leur pratique vers une certaine réhabilitation narcissique. L'autre orientation serait de s'efforcer à produire ce fameux « mot-trou » manquant, comme s'il pouvait se greffer.

C'est une toute autre voie que nous montre M.D. par le cheminement de Lol V. Stein, l'endormie du champ de seigle. Sa possibilité « d'être là » va dépendre du fantasme qu'elle pourra déployer. Ce n'est pas un des moindres paradoxes que soutient la psychanalyse, la condition d'être présent au monde est induite par notre capacité à nous échapper de la réalité en rêvant et fantasmant.

C'est ce à quoi se prête J.H., comme adresse dans ce roman, mais aussi acteur et co-metteur en scène du fantasme de Lol. On peut dire qu'il y occupe beaucoup de places, ce qui n'est pas sans poser problème pour le cheminement de Lol.

Ainsi, si cette œuvre littéraire peut inspirer la pratique du psychanalyste, ce serait dans une orientation de la cure qui privilégie la création fantasmatique plutôt que de vouloir convertir le sujet à la religion œdipienne.

Ce qui reste en suspens à ce propos chez Lol, c'est qu'elle utilise le dispositif support de son fantasme d'une manière passive et addictive, si on entend par là un moyen d'apaisement de l'angoisse qui se traduit par son endormissement. Ce n'est pas pour autant que la répétition chez Lol soit la réitération simple de la scène traumatique, même si elle échoue à ravir J.H. à Tatiana et que celle-ci réapparaît hallucinatoirement dans le retour à T. Beach. Cette rivalité imaginaire est déjà une représentation plutôt que le blanc de la nuit, dix ans auparavant. Rivalité insoutenable car Tatiana, comme A.M.S. autrefois, était le support de son identification narcissique. Elle ne pouvait s'en passer faute d'avoir le sentiment d'exister par son énonciation. Elle se reposait sur l'image du corps de l'autre qu'elle faisait sienne.

Ce que nous enseigne aussi le dispositif fantasmatique mis en scène par Lol avec la complicité de J.H., c'est que la construction du fantasme nécessite un retranchement du champ visuel produit par la fenêtre qui montre et cache en même temps. Ainsi le dispositif de la cure qui se spécifie par la soustraction de l'analyste du champ visuel n'est pas une convenance, propre à Freud, mais une nécessité pour créer les conditions de la production fantasmatique.

Il convient de le rappeler à un moment où les demandes actuelles adressées au psychanalyste ne sont pas des demandes d'analyse et qu'elles se traduisent souvent par une pratique en face à face où le tranchant de la psychanalyse s'émousse au point de se réduire à de la psychothérapie.

(*) La pagination est celle des *Œuvres complètes* de Marguerite Duras, tome 2, Gallimard.

1- Jacques Nassif dans son ouvrage *L'écrit, la voix* Paris, Aubier, 2004, a introduit ce concept de psychanalyse impliquée par la littérature.

NON-SAVOIR
Article pour les « Cahiers Georges Bataille »

Insoupçonnée par Bataille, la ligne que je vais suivre ? Peut-être pas tant que cela, étant donné qu'il a passé une bonne partie de sa vie à ne rien vouloir savoir des emprunts, confinant au pillage, de son co-époux, celui qu'il ne nomme pratiquement jamais, lui laissant le champ libre en psychanalyse, mais sans non plus jamais rendre explicite (ou lui-même s'apercevoir ?) qu'il n'a pas cessé d'être, dans et par son écriture, surtout quand il ne la signe pas de son nom ou qu'il la laisse impubliée, l'analysant par excellence.

On peut dire, à sa décharge, qu'il ne pouvait pas ne pas se savoir justement lu par un analyste, et qui l'était aussi par excellence, et lu ne serait-ce qu'au travers des exemplaires de livres et tirés à part, dont tout laisse penser qu'il les adressait à Sylvia, son ex-épouse, et qu'ils ne tombaient pas ensuite dans l'oreille d'un sourd, même si la trace de ces envois a été par la suite soigneusement effacée, allez savoir par qui. Je m'emploie précisément à montrer à quel point entre Freud et Lacan il y aura eu, ni vu ni connu, la présence de ce passeur qu'aura été Bataille, pour légitimer la pertinence du discours de la psychanalyse, afin de démontrer que celui-ci ne saurait donc plus être l'œuvre du "nom seul d'Un"¹ (et du seul psychanalyste, alors que celui-ci n'est rien sans ses analysants) ; et je souligne que d'autres s'emploient à cette indispensable tâche pour ce qui est de Derrida (dont le travail s'est déployé après la geste lacanienne, alors que l'effort continué de Bataille pour rester analysant remonte aux années 25-30), donc avant que son cadet, surréaliste et psychiatre, se soit intéressé à Freud.

S'agissant des ravages que peut entraîner cette unicité proclamée d'un auteur dans le champ intellectuel, il me plaît d'imaginer Montaigne raconter à son ami La Boétie l'anecdote d'un Roi des Francs adressant un émissaire à une bande de Vikings envahissant la Normandie, pour

¹ Comme s'exprime bizarrement La Boétie, qui, sachant bien que le nom peut, à lui seul, avoir la fonction d'être individuant, risque pourtant ce pléonasme donc, afin qu'on entende que celui qui va dorénavant assujettir tous les autres, doit, pour devenir le Roi, mettre en avant cette unicité comme étant celle de l'Un, raison pour laquelle son discours s'est transmis dans la tradition antiroyaliste comme « *Le contr'Un* ».

Or si cette dérive est bien celle qui caractérise le discours du Maître, est aussi le péché mignon du Philosophe, quand il se présente comme étant *le dernier*, son système ayant la prétention de "clore la métaphysique", afin de la rendre superflue, ou celle du psychanalyste, quand il se targue d'être *le premier* auquel tous les autres devront emprunter par la suite ses indépassables nominations.

leur demander de lui désigner lequel d'entre eux est le Roi, afin qu'il puisse traiter avec lui, et qui s'attire pour toute réponse le silence mi hilare mi embarrassé de ces Vikings finissant par lui dire qu'ils n'ont pas de Roi.

Je pense que Bataille aurait, lui aussi, été enchanté par cette anecdote, se sachant résolument écrivain, et ne se voulant ni philosophe ni psychanalyste, l'un comme l'autre se voyant nécessairement confronté à ce problème de l'unicité du Nom qui signe la pensée de ce champ, à telle enseigne que quiconque se mêlerait de vouloir y écrire devrait se considérer comme un nain qui ne saurait faire mieux que de se jucher sur les épaules du géant.

Or il serait temps de reconnaître qu'une large part des productions de l'un comme l'autre de ces deux écrivains qui ne se sont pas laissé intimider par le nom seul de Freud s'est continuée pendant toutes les années à partir desquelles Lacan s'est pris pour Lacan, c'est-à-dire, un nom qu'on peut lire aussi comme un participe présent, celui donc d'une araignée bavant sa toile pour enlacer tous les autres noms, et qui se serait sans cesse employée à dissimuler les emprunts qu'elle leur faisait, pour mieux les assimiler à un discours totalitaire qui les resituait dans leur vrai lieu : la psychanalyse, un lieu que ces auteurs avaient sans doute le tort, mais aussi la chance, de ne pas occuper autrement que dans leur pratique d'écrivain, mais aussi d'analysant.

Seulement voilà, la psychanalyse, et plus que jamais la lacanienne, a mauvaise presse, depuis toujours sans doute, mais encore davantage aujourd'hui, à cause du sectarisme millerien, alors que retourner à Bataille ou à Derrida peut nous aider à la relancer dans le public de ceux qui pensent le rude aujourd'hui. Le moment est donc venu de faire retour à l'un comme à l'autre de ces immenses penseurs pour sortir de l'enfermement dans son auto-légitimation.

M'employant à le faire avec ce terme central chez Bataille de "non-savoir", je laisserai cependant de côté, et délibérément, toutes les connotations du concept que Bataille a sciemment voulu reprendre à son compte, étant plus ou moins sulfureuses, puisqu'elles ont déjà valu à Socrate le sort que l'on sait, à Nicolas de Cues sa réputation d'obscurité et à bien d'autres encore la possibilité de cacher l'ineptie de leur paresse ou de leur infatuation. N'est-ce pas pour éviter de tomber dans ce piège qu'il a, raconte-t-on, gardé le silence pendant une heure durant, lors de la conférence qu'il avait annoncée sous ce titre à l'Institut de géographie ?

Si un psychanalyste s'emploie à garder le silence avec toute l'honnêteté du monde, lorsque son psychanalysant s'efforce de respecter la règle fondamentale de Freud, disant sans le moindre tri tout ce qui lui passe par la tête, c'est qu'il s'efforce de faire valoir son obligation de respecter pour sa part la règle du non-savoir le plus fondamental, celle qui porte sur toute la théorie reçue de la psychanalyse, qu'il lui importe de réinventer à chaque nouvelle tentative d'un sujet pour avoir accès à son inconscient.

Mais cette position éthique n'est rien d'autre que la conséquence du fait que les choses n'ont plus, dans le lieu où il exerce sa pratique, aucun nom reçu, se voyant reléguées dans un extérieur invérifiable par l'analyste, lui qui a dans sa fonction l'obligation de ne pas prétendre l'être encore s'il sort de chez lui. À ses yeux, ces choses se voient donc réduites à n'être que les mots qui sortent de la bouche de son analysant, comme s'il les prononçait ou les entendait, en tant qu'enfant, pour la première fois, à charge pour celui qui occupe la fonction de soutenir cet effort de ressouvenance, de lui faire parfois noter que celui-ci s'est permis un néologisme ou que le mot qu'il emploie a pris dans l'usage qu'il en fait un autre sens que celui attesté par le dictionnaire de la langue dans laquelle il s'exprime.

Ce non-savoir des choses ou ce savoir des mots sans les choses est, chez l'analyste, le pendant et la conséquence du fait que l'analysant le met dans la position d'un sujet *supposé* savoir, l'attendant au tournant chaque fois qu'il se manifesterait comme *sachant*, ce qui le ferait retomber dans la position du médecin qui sait le mal des corps, ou d'un prêtre qui sait le bien des âmes, ou pire, comme sachant ce qui ne cessera pas pourtant de rester à *son insu*, s'il s'adonne à l'imposture d'un bon herméneute, celle de faire croire qu'il pourrait disposer d'un savoir lui permettant de lire l'inconscient (alors que Bataille le renomme à juste titre : *l'hétérogène*) à livre ouvert.

“L'insu”, puisque Lacan, grand admirateur et continuateur de Nicolas de Cues, a su pour une fois contourner l'emprunt du terme trop glissant de “non-savoir”, tout en en faisant le reproche à ceux de ses disciples qui auraient voulu l'annexer à leur pratique à partir de la lecture de Bataille², l'insu, donc substantivé dans le discours du maître, demeure à *l'insu*, et de l'analysant et de son analyste, seul un tiers pouvant peut-être parfois s'apercevoir de ce qui s'entend sous ce qui se dit. Et ce seraient là les moments d'*extase* qui, dans cette quête pour

2. Se reporter à l'un des rares endroits où Lacan cite nommément son aîné dans le Séminaire de Ste Anne : *Je parle aux murs*, Seuil, Paris, 2011, p. 15-16,

atteindre le non-savoir, ne sauraient être recherchés pour eux-mêmes, mais adviennent, comme au détour du chemin, pour aussitôt disparaître comme après un éclair.

C'est bien pourquoi il est clair qu'il faut entendre le non-savoir chez Bataille comme un verbe, et non comme un substantif, ce à quoi cet effort pour s'abstenir de savoir doit tendre étant d'atteindre le but si nécessaire de préserver la part de "*l'inconnu*", et qui doit le rester entre les êtres qui se rencontrent et qui se parlent, pour continuer à se découvrir sans se lasser, ou pour éviter de tomber dans la détestation qu'entraîne le bien connu.

Or c'est aussi ce à quoi doit s'employer de son côté l'analysant, lui qui, au moins durant le temps que va durer son analyse, ne saurait la faire qu'avec un inconnu dont il s'efforcera de préserver le non-savoir, afin de pouvoir encore être surpris chaque fois qu'il arrivera à celui-ci de rompre tout de même le silence...

Ne rien savoir d'une personne qui peut tout savoir de votre intimité et qui vous aide à déplacer à son propos toutes les limites du dicible et de l'indicible, telle est l'ascèse paradoxale à laquelle s'emploient, qu'ils le veuillent ou non, les analysants, pratiquant donc le non-savoir comme Monsieur Jourdain la prose, afin de donner cours, à propos de l'hétérogène de leur inconscient, à la possibilité de ré-introniser du *scibile*³, pour reprendre le mot des grands rhétoriciens, à force de multiplier les différentes versions possibles de leur histoire, grâce à cette pratique qui se faufile entre répétition et remémoration, et que Freud, grand consommateur du terme *arbeit*, a nommée : *durcharbeitung*, que je propose pour cela de traduire par : *transversion*, le transfert étant bien le mode de production de ces différentes versions.

La psychanalyse, telle que j'en retrace à grands traits les axes fondamentaux, est donc bien une pratique de *l'expérience intérieure* qui, allant du *non-savoir* mutuel auquel se contraignent les deux sujets d'un acte de parole, contournant *l'ascèse* par laquelle fait inmanquablement passer l'écriture-lecture, si et quand celle-ci ne débouche pas sur l'advenue d'un *poème*, s'emploient à cerner la part d'*inconnu* que le destin a assignée à chaque sujet, ce que Freud a poétiquement nommé : "l'ombilic du rêve", afin de soustraire l'existence au *monde de l'utile* et de la *production* et de leur rendre ainsi plus facile la *dépense* heureuse

³ Un mot que je préfère bien évidemment au "sachable", un néologisme qui pourrait utilement venir à cet endroit, mais qui n'a pas l'avantage d'évoquer aussi directement l'inconnaissable du savoir de la Sibylle...

et plus aisé le *sacrifice* indispensable, pour que ceux-ci se rendent à même de découvrir ou de faire du nouveau dans leur vie.

On l'aura constaté, j'aurai pu repasser dans ce paragraphe par tous les termes et moments du parcours des îles de cet archipel qu'est ce livre inoubliable, si on ne conjure pas par le rire la terreur qu'il peut inspirer, et que Bataille a osé publier sous le titre de : « *L'expérience intérieure* ».

J'aurais à ce propos tendance à penser que, là aussi, Bataille a précédé Lacan dans ce que ce dernier a tenté de cerner et de nommer du terme de “passe”, qui se présente comme cette *expérience extérieure* qui fait sortir du huis clos d'une psychanalyse, mais qui transmet, en dehors de toute généalogie (un terme devenu bouffon pour désigner l'engendrement des analystes), ce que l'expérience d'une psychanalyse peut apporter de plus innovant, à charge pour ceux qui en sont les témoins convoqués et sidérés ! de s'en montrer suffisamment dignes, pour que cette tentative d'extériorisation d'une intimité, adressée à deux tiers de hasard qui s'en feront les “passeurs”, redevienne le transmissible d'une expérience intérieure digne de ce nom.

Jacques NASSIF

AGENDA

17 mars 2018 à l'IPT De 9h (30) à 12h30 De 14h à 17h15 De 17h30 à 19h45	Journée de travail des CCAF Modalités d'intervention au séminaire Poursuite du travail avec nos invités, collègues d'autres associations de ou hors I-AEP, passeurs... Rencontre avec Claude Deutsch, auteur de <i>Je suis fou et vous ?</i> ÉRÈS
19 et 20 mai 2018	Coordination de l'I-AEP
2 et 3 juin 2018 à Gand	Séminaire autour du projet de CERFP
16 et 17 juin 2018 à Paris	A.G. des CCAF
22 et 23 septembre 2018	Coordination de l'I-AEP
Novembre 2018 (date à préciser)	Journée de travail des CCAF
3 et 4 décembre 2018	Séminaire inter-associatif sur la passe

BLOC-NOTES

Les changements dans vos coordonnées sont à signaler à
Isabelle Dufresnoy-Spezia isabelle.dufresnoy@gmail.com

Un appel à cotisation 2018 est joint à ce Courrier.

*Vos contributions à La Lettre des CCAF du mois de mars sont à envoyer pour
le 5 mars au plus tard à Claire Colombier
clairecolombierpro@gmail.com*

SOMMAIRE

VIE DES CCAF, I-AEP, CONVERGENCIA

Procès-verbal de l'AG des 20 et 21 janvier 2018 par B. Phésans

5

Annexes :

- comptes 2017 par M. Didierlaurent
- I-AEP par M. Didierlaurent et M. Aïmediu
- Convergencia par Michèle Skierkowski
- Échos de l'AG par Claire Colombier

ÉCRITS

Littérature et psychanalyse :

- à propos du Ravissement de Lol V. Stein de M. Duras par Albert Maitre
- Non-savoir par Jacques Nassif

AGENDA et BLOC-NOTES

